



TARIFS AU 1^{ER} JANVIER 2020 NIL Services à la personne

➤ **Ménage régulier (sous contrat) :**

- Entretien courant d'une maison selon les termes d'un contrat signé (utilisation du matériel et des produits du client)

23,07€ HT / heure
Soit 25,37€ TTC

- Gestion courante : adaptation quotidienne de la prestation aux besoins de la maison (missions élargies)

25,73€ HT / heure
Soit 28,30€ TTC

➤ **Ménage ponctuel ou remplacement femme de ménage :**

Entretien courant d'une maison pendant une durée déterminée (utilisation du matériel et des produits du client).

25,16€ HT / heure
Soit 27,67€ TTC

➤ **Vitrierie et autres nettoyages :**

Tout nettoyage nécessitant l'intervention d'agents polyvalents et de matériel spécifique (HP, aspirateur à eau, mono brosse...)

37,52€ HT / heure
Soit 41,27€ TTC

Déplacement forfaitaire :

12,23€ HT/ forfait
Soit 13,45 € TTC



Déplacement forfaitaire, uniquement pour les prestations de vitrierie et autres nettoyages, pour une durée d'intervention inférieure à 4h00 sur Les Sables d'Olonne Agglomération (Olonne sur Mer, Les Sables d'Olonne, Le Château d'Olonne, Ile d'Olonne, Vairé, St Foy et St Mathurin) et Les Achards (La Mothe-Achard et La Chapelle-Achard).

Sur ces secteurs les déplacements ne sont pas facturés pour des interventions de plus de 4h00.

En dehors de ces secteurs les déplacements sont facturés 24.45€ HT, soit 26.89 € TTC

➤ **Avantage fiscal :**

Les modes de règlement courant (chèque bancaire, virement...) entraînent une déduction des impôts de 50%.

Depuis janvier 2016, nous acceptons les règlements par chèque CESU.

Le règlement par CESU entraîne des frais de traitement fixes s'élevant à 9,80€ HT soit 10,78€ TTC s'ajoutant au montant de la prestation, aucune monnaie ne sera rendue sur ce titre et pas de déduction fiscale possible.



Gardien de votre propreté

La 1^{ère} heure est
incompressible

